

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **28 (1936)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

28^{me} année

Juin 1936

N° 6

Les faits parlent.

Par *Max Weber*.

Le 2 juin 1935 l'initiative de crise fut rejetée par 567,425 voix contre 425,242 et par 18 contre 4 cantons. Ce résultat fut remporté après une campagne très vive.

Jamais la haute finance n'a fait un pareil effort pour une campagne électorale. Nous ne croyons pas exagérer en estimant à 4 ou 5 millions de francs, la somme dépensée par les adversaires de l'initiative de crise pour cuisiner le peuple en vue de la votation du 2 juin, tandis que les partisans de l'initiative ne disposaient tout au plus que d'une infime partie de ce montant. Jamais encore on n'avait assisté à un pareil flot de déformations, de mensonges et de démagogie à l'égard d'un projet, tel que ce fut le cas pour l'initiative de crise.

Il est plus que certain que la majorité des électeurs était en principe d'accord avec l'initiative de crise et se serait prononcée favorablement si des milliers d'entre eux n'avaient pas été pris de panique devant la propagande intense faite par les banques, les compagnies d'assurance et de la presse ainsi que devant la pression exercée par les patrons de la grosse industrie. En outre les promesses faites par les adversaires ont donné l'impression à de vastes milieux de la population que les principales revendications de l'initiative seraient réalisées sans qu'il soit besoin d'accepter cette dernière.

Depuis, 12 mois se sont écoulés. Les adversaires de l'initiative, en l'occurrence le Conseil fédéral et la majorité des Chambres, ont eu l'occasion de réaliser leurs promesses. Ils ont eu suffisamment le temps d'établir un meilleur programme pour combattre la crise et de le mettre en pratique pour sa réalisation.

C'est pourquoi nous allons, à l'appui des faits, établir le bilan de ce qui a été fait depuis et démontrer qui avait raison.